

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 85 (1958)  
**Heft:** 6  
  
**Rubrik:** Pour rire un tantinet  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*Pour rire un tantinet*

### La séance est levée !...

Un député, homme tranquille et peu loquace de sa nature, après avoir copieusement soupé avec quelques collègues, s'endormit profondément sur sa chaise.

L'un des convives, s'apercevant de la chose, dit à voix basse :

— Attendez, je vais le réveiller !

Alors, prenant le ton bref du président du Grand Conseil :

— Messieurs, fait-il... la séance est levée !

Il n'avait pas achevé, que l'honorable député était sur pieds et se précipitait vers la porte...

### Leçon de modestie...

— *Est-ce un péché, mon père, que trouver du plaisir à m'entendre dire que je suis jolie ?*

— *Oui, mon enfant, car il ne faut jamais encourager... le mensonge !*

### Devant le juge...

*Le juge* : Et bin, vo j'ei robâ ouna gouna et cha piti caïons à Djan à Perroton ?

*L'accusé* : Na, moncheu le préjident, n'é prei tié la gouna.

*Le juge* : Ma l'ian trovâ lé piti vers vo.

*L'accusé* : Perdi, n'é pâ pu lé j'impatschi de corre apri lou mâre.

### Des goûts...

— *Quelle affreuse cravate ! s'écriait une jeune femme en regardant son mari affublé de cette acquisition nouvelle. Non, chéri, ce n'est décidément pas à toi que je demanderai de me choisir mes blouses, tu n'as pas de goût !*

— *Je t'ai pourtant choisie ?*

— *Tu l'as cru, mais c'est moi qui t'ai... conseillé !*

### Un malin patoisant !

A l'époque où l'on s'écrivait encore en patois, un riche paysan dictait à sa femme, qui lui tenait lieu de secrétaire, la réponse à une lettre reçue de la ville...

Après avoir dit ce qu'il avait à dire, le voici qui fait à sa Mariette :

— *Ora Marietta (écoute Mariette). beta lei : « Mé assebin » (mets-lui, en fin de lettre : « Moi aussi ! »)*

— *Queman, mé assebin ? (Comment, « Moi aussi » ?)*

— *Mâ, m'a de à la fin dé sa lettra (Mais, il me dit à la fin de sa lettre) : J'ai bien l'honneur de vous saluer ; et lei diou : « Mé assebin » (et je lui dit : « Moi aussi » !)*

*On n'a jamais froid dans certaines assemblées, parce que l'on y rencontre des hommes qui vous font... « suer » !*